

Îles-de-la-Madeleine

En compagnie d'un guide madelinot, vous pourrez apprendre l'histoire des îles et de ses insulaires. À travers les différents villages et attraits, les Îles-de-la-Madeleine vous permettent de réaliser toute l'excentricité de cette région avec ses petites maisons colorées. Tous vos sens seront mis à contribution lors de ce voyage. Vous pourrez humer l'air du large, voir les décors naturels si particuliers, goûter le fameux homard des îles, laisser traîner vos pieds sur la plage et vous endormir au bruit des vagues. Bref, un voyage au Québec qui vous dépaysera!

1 • Magog • Sherbrooke • Drummondville • Moncton

AM : Trajet vers le Nouveau-Brunswick. (D, S)

2 • Moncton • Îles-de-la-Madeleine (4 nuits)

AM : Trajet vers les Îles-de-la-Madeleine via la plus petite province canadienne en superficie et en population, l'Île-du-Prince-Édouard. **Traversée de l'impressionnant pont de la Confédération** (13 km de long) qui relie, depuis 1997, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick, en enjambant le détroit de Northumberland. PM : Embarquement sur le **traversier CTMA. Souper et animation à bord.** Après cinq heures de traversée, arrivée à Cap-aux-Meules au pays des Madelinots, réputés pour leur accueil incomparable. Les Îles-de-la-Madeleine ont à la fois une géographie régionale et une histoire toute singulière. (PDJ, S)

3 • Îles-de-la-Madeleine

AM : **Découverte de Cap-aux-Meules**, la principale île et ville de l'archipel. **Visite guidée et arrêts photos** dont un à l'église toute en bois de La Verrière, véritable joyau architectural. **Arrêts au port et au site de la Côte à l'Étang-du-Nord**, parc public situé à proximité du pittoresque havre de pêche de l'Étang-du-Nord. On y retrouve la colossale sculpture de Roger Langevin représentant les pêcheurs, l'effort et la solidarité des gens de la région. **Arrêt à Belle-Anse** où des falaises de grès rouge s'effritent par l'érosion. **Visite de la très originale Église de Fatima** inspirée de la mouvance moderne. On y retrouve une grande symbolique maritime par son extérieur en forme de coquille. **Dîner de guédilles au homard.** PM : Découverte de l'Île du Havre Aubert et de son attrait le plus important : **le site historique de La Grave.** Classée site historique, cette petite plage de galets, endroit de prédilection des pêcheries, rappelle l'époque où la morue était la principale ressource économique. **Visite du musée de la mer.** (PDJ, D)

4 • Îles-de-la-Madeleine

AM : **Visite guidée de la partie nord-est de l'archipel** en passant par l'Île du Havre aux Maisons. Plusieurs la considèrent comme l'une des plus belles îles de l'archipel, car elle a su garder son côté champêtre avec ses maisons de toutes les couleurs. La douceur du relief contraste avec ses falaises rouges. **Visite guidée du Fumoir d'Antan**, décor exceptionnel des boucaneries des Îles-de-la-Madeleine, et découverte des origines d'un savoir-faire centenaire. **Arrêt à la plage de la Dune-du-Sud**, vraiment spectaculaire, le long des falaises de grès rouge. PM : **Visite du centre d'interprétation du phoque**, portant sur l'univers passionnant des loups-marins. Une visite au contenu historique, scientifique et écologique. Arrêts photos dans les villages de Grosse-Île, Old Harry et Grande-Entrée (le plus important port de pêche au homard des îles). (PDJ, D)

5 • Îles-de-la-Madeleine

AM : Possibilité d'une excursion écotouristique (optionnel \$) pour admirer la beauté des paysages et pour tout savoir sur la géologie, la faune marine et l'ornithologie des îles. PM : **Visite de la paroisse de Bassin** avec un arrêt au quai de Millerand, là où l'on retrouve bateaux de pêcheurs, cages à homards et bien plus. **Visite du «Site d'Autrefois»**, immersion dans la culture madelinienne et acadienne (la vie insulaire, la pêche, l'agriculture, la famille, etc.). Retour à l'hôtel pour un **souper de gratin de homard.** (PDJ, D, S)

6 • Îles-de-la-Madeleine • Fredericton

AM : Embarquement sur le **traversier en direction de Souris.** Dans une région reconnue pour ses plages, ce village possède la majorité des usines de transformation de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard. PM : **Traversée du pont de la Confédération.** Trajet vers Fredericton. (PDJ, S)

7 • Fredericton • Drummondville • Sherbrooke • Magog

AM : Trajet de retour. (PDJ, D)

* L'itinéraire des activités aux Îles-de-la-Madeleine peut varier.

Inclus une visite du site du «Concours de Châteaux de Sable»

CONDITIONS DE RÉSERVATION

Un dépôt de 300 \$ par personne + l'assurance au moment de la réservation.
Paiement final dû le 21 juin 2021

 DÉPART GARANTI



11 au 17 août 2021

Départ accompagné par Jacques Messara de Sherbrooke et Drummondville

À partir de

1 519 \$

par pers. occ. double

Incluant un rabais Explore Québec de 25%, disponible jusqu'à l'épuisement de l'enveloppe budgétaire

7 jours | 15 repas



Accompagné par
Jacques Messara

Le forfait comprend :

- Transport en autocar de luxe
- Tous les traversiers
- Hébergement pour 6 nuits
- 15 repas
- Services d'un guide accompagnateur
- Services d'un guide local
- Activités au programme (sauf optionnelles \$)
- Manutention d'une valise par personne
- Taxes, FICAV et frais de service

Le forfait ne comprend pas :

- Les assurances voyages (annulation, médicale...)
- Dépenses personnelles, repas et items non mentionnés à l'itinéraire
- Pourboire
- Les excursions non-inscrits
- L'augmentation éventuelle des taxes et / ou du carburant s'il y avait lieu

CONDITIONS GÉNÉRALES CLUB VOYAGES AGATHE LECLERC - ORFORD - CONSEIL

Il est impératif de lire attentivement les conditions suivantes avant d'effectuer votre réservation. Les clauses contenues dans ces conditions et obligations font partie intégrante du contrat que vous prenez avec Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil au moment de votre réservation. Votre réservation confirme que vous avez pris connaissance de ces conditions et que vous acceptez chacun des termes, incluant la limitation de responsabilité.

RÉSERVATION ET MODALITÉS DE PAIEMENTS

Chaque réservation doit être accompagnée du dépôt minimum par personne indiqué sur le dépliant + le montant approprié pour l'assurance annulation. Le paiement final doit être versé à la date indiquée sur ce dépliant. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil se réserve le droit d'annuler toute réservation dont le paiement n'a pas été reçu à cette date. Le montant total est exigé.

PRIX

Nos tarifs en dollars canadiens sont basés sur le taux de change et sont fixés à la date d'impression de ce dépliant. Nos prix sont donc sujets à changement en considération des augmentations pouvant survenir dans les prix du carburant, de la variation du taux de change ou autres facteurs.

FRAIS D'ANNULATION

Toute annulation d'une réservation, à la demande d'un voyageur, et ce peu importe le motif invoqué (raisons personnelles, actes de terrorisme, troubles ou craintes de troubles politiques, désastre naturel, etc.), entraînera automatiquement des frais d'annulation. Les frais d'annulation suivants s'appliquent par personne pour toute annulation avant le départ: 55 jours et + avant le jour du départ = le montant du dépôt ; 54 jours et moins du jour du départ = 100% du coût total incluant les taxes et frais de services ; durant le voyage = aucun remboursement.

Dans le cas d'une annulation faites par Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil et/ou le grossiste, le client se verra rembourser le montant total payé à la date de l'annulation. A la demande du client, un autre forfait pourra lui être proposé et le montant versé précédemment pourra être transféré sur son nouveau choix. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil se dégage ainsi de toute autre responsabilité.

CHANGEMENT DE RÉSERVATION

Une fois votre réservation confirmée par Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil, toute modification ou correction aux dispositions déjà prises (changement de dates, de destination ou d'épellation de noms), sera sujette à la disponibilité et entraînera des frais.

ASSURANCES

Il est fortement recommandé de vous assurer contre les risques inhérents aux voyages à l'étranger : frais d'annulation, frais médicaux et d'hospitalisation, pertes ou retards de bagage, etc. Veuillez vous informer auprès de votre agent de voyages qui saura vous conseiller sur les divers types d'assurance voyages.

DOCUMENTS NÉCESSAIRES

Tous les passagers sans exception doivent s'assurer de détenir un passeport dont la validité répond aux exigences des pays visités. Certains pays exigent que les passeports soient valables au moins 6 mois après la date de retour au Canada. Les voyageurs détenant un passeport autre que canadien peuvent avoir besoin d'autres documents (ex: visa ou certificats de vaccination). Ceux-ci doivent être obtenus par le voyageur avant son départ du Canada. En cas de défaut du voyageur, celui-ci pourra être refusé par le transporteur et/ou les autorités du pays sans qu'il ne puisse prétendre à quelque remboursement que ce soit de la part de Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil ou de ses fournisseurs. Une photocopie du passeport peut être exigée au moment de la réservation.

VACCINS

Pour toute question relative aux vaccins, veuillez communiquer directement avec la clinique du voyageur de votre région. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil se dégage de toute responsabilité relative à la prise de vaccins pour les pays visités.

RESPONSABILITÉS

Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil, l'organisateur et/ou leurs agents, procèdent à toutes les réservations pour le transport, hôtels, restaurants, et autres services et sont sujets aux conditions imposées par les grossistes et/ou les fournisseurs. L'organisateur au seul titre d'agent de voyages ne peut être tenu responsable de la qualité des services offerts dans les hôtels ou à bord des véhicules de transport utilisés ni dans tout autre établissement au cours du voyage. Il ne peut être tenu responsable des frais, dépenses, dommages, contretemps, déceptions, frustrations, anxiétés, souffrances physiques ou morales qui pourraient résulter d'un acte de grève, guerre, température, maladies, quarantaines, retards, correspondances manquées, accidents, blessures, décès, retard pour la livraison de bagages ou tout inconvénient causé pendant le voyage ou tout autre acte qui survient au-delà du contrôle de Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil se réserve le droit à sa seule discrétion d'annuler ou de modifier le programme en tout ou en partie, à quelque moment que ce soit.

Le passager a la responsabilité d'être suffisamment en santé et autonome pour entreprendre le voyage. Dans le cas où un passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, le passager pourra être expulsé du groupe et devra assumer seul tous les frais occasionnés par sa conduite, y compris tous les frais supplémentaires que le passager devra déboursier pour son transport, son hébergement et son séjour. En cas d'expulsion d'un passager, Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil ne sera pas responsable envers ce passager d'aucun remboursement et/ou dédommagement, quelle que soit la nature. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil se réserve le droit de refuser l'inscription d'une personne qui antérieurement aurait nui au bien-être du groupe sur lequel elle a voyagé